



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 28 juin 2012

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 4.2, 10.1, 10.2, 10.3.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h20.

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessous : M. Serge RUTKOWSKI Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du rapport 2.5), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 2.3), M. Teddy BENEDEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport 8.2), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport 7.5), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), M. Jean-Jacques DEMONET, M. Cyril DEVESA, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 1.1.3), Mme Catherine GELIN, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.3), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1), Mme Nohzat MOUNTASSIR (à partir du rapport 1.1.3), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.4), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 3.1), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.3), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalèze : M. Christophe CURTY (à partir du rapport 1.1.1) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.3), M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 2.2) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chauffontaine : M. Jacky LOUISSON (représenté par M. Gérard SERVETTE à partir du rapport 1.1.3) Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT (représenté par M. Jean-Claude FORESTIER) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par M. Jean-Pierre VAGNE) Franois : M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean Piquard La Vèze : M. Jacques CURTY Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (jusqu'au rapport 2.2) Mamirolle : M. Daniel HUOT, M. Robert POURCELOT (représenté par M. Dominique MAILLOT) Marchaux : M. Bernard BECOULET (à partir du rapport 1.1.6) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (jusqu'au rapport 8.3), M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON (représenté par Mme Corinne PETER), M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Morre : M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS (à partir du rapport 1.1.1) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du rapport 6.1), M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO) Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE (à partir du rapport 1.1.3) Torpes : M. Dominique GRUBER (jusqu'au rapport 2.2) Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 7.1) Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 2.2)

Etaient absents : Arguel : M. André AVIS Auxon-Dessous : Mme Geneviève VERRON Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOU, M. Emmanuel DUMONT, Mme Françoise FELLMANN, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières : M. Bertrand ASTRIC Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE Champoux : M. Thierry CHATOT Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Pierre PROST Franois : Mme Françoise GILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Larnod : Mme Gisèle ARDIET Marchaux : Mme Brigitte VIONNET Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Daniel ROLET Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : M. Claude OYTANA Pirey : M. Jacques COINTEZ Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Serre-les-Sapins : M. Christian BOILLEY Thise : M. Jean TARBOURIECH Thoraise : M. Jean-Michel MAY

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc BOUSSET

Procurations de vote :

Mandants : G. VERRON, E. ALAUZET (jusqu'au 2.4), P. BONNET (à partir du 1.1.4), P. BONTEMPS (à partir du 8.1), Y.M. DAHOU (à partir du 1.1.1), F. FELLMANN (à partir du 1.1.3), D. GENDRAUD, A. GHEZALI (à partir du 1.1.1), J.F. GIRARD, V. HINCELIN, M. OMOURI, J. PANIER (à partir du 1.1.3), E. PEQUIGNOT, J. SCHIRRER (à partir du 3.2) N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL (à partir du 1.1.1), B. ASTRIC, A. BLESSEMAILLE (à partir du 1.1.3), F. GILLET, B. VIONNET (à partir du 1.1.6), M. FELT (à partir du 9.1), J.M. CAYUELA, D. ROLET, P. BELUCHE (à partir du 1.1.1), C. OYTANA, J.M. FAIVRE, J.M. MAY (jusqu'au 2.2)

Mandataires : S. RUTKOWSKI, C. DEVESA (jusqu'au 2.4), J. ROSSELOT (à partir du 1.1.4), F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 8.1), F. MONNEUR (à partir du 1.1.1), M.N. SCHOELLER (à partir du 1.1.3), J.P. GOVIGNAUX, L. HAKKAR (à partir du 1.1.1), P. SIMONIN, C. THIEBAUT, C. VOIDEY, M. LOYAT (à partir du 1.1.3), J.M. GIRERD, N. BODIN (à partir du 3.2), D. POISSENOT, B. CYPRIANI (à partir du 1.1.1), R. DEMESMAY, J.L. FOUSSERET (à partir du 1.1.3), C. PREIONI, B. BECOULET (à partir du 1.1.6), D. JOLY (à partir du 9.1), G. VALLET, J.P. MARTIN, B. BOURDAIS (à partir du 1.1.1), C. BARTHELET, J.M. BOUSSET, D. GRUBER (jusqu'au 2.2)

Délibération n°2012/001821

Rapport n°10.2 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Questions diverses

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 mars 2012, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. Bureau du 31 mai 2012

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 31 mai 2012 a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la dernière séance de Bureau

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- a ouvert la séance du Bureau,
- a procédé à la vérification du quorum,
- a annoncé les pouvoirs reçus pour la séance.

A l'unanimité, le Bureau :

- a nommé Monsieur Pierre CONTOZ comme secrétaire de séance,
- a approuvé les procès-verbaux des séances de Bureau des 12 et 19 avril 2012.

Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Convention constitutive de groupement de commandes entre la CAGB, la Ville de Besançon et le CCAS pour la passation d'un marché d'expert d'assuré

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la constitution d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché d'expert d'assuré,
- a autorisé Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

Garanties d'emprunt - Compétence Economie (juin 2012)

MM. BAULIEU, FOUSSERET et MARTIN n'ont pas pris part au vote

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur ces demandes de garantie d'emprunts, déposées en matière d'économie, par la SAIEMB IE pour un montant total de 1 010 950 €,
- a autorisé Monsieur le Président à signer les contrats de prêt et les conventions de garantie à intervenir.

Garantie d'emprunt - Compétence Habitat (juin 2012)

Mme POISSENOT n'a pas pris part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur la demande de garantie d'emprunt, déposée en matière d'habitat par Neolia, pour un montant de 211 102,50 €.

Convention constitutive de groupement de commandes entre la CAGB, la Ville de Besançon et le CCAS pour le recours à des cabinets pour l'assistance au recrutement de cadres dirigeants et supérieurs

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la convention constitutive de groupement de commandes, entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la Ville de Besançon et le Centre Communal d'Action Sociale, en vue de passer un marché à bons de commandes pour le recours à des cabinets pour l'assistance au recrutement de cadres dirigeants et de cadres supérieurs,
- a autorisé Monsieur le 1^{er} Vice-Président, à signer cette convention constitutive du groupement de commandes.

Ajustements techniques - Renouvellement d'emplois

Reconduction de l'emploi de technicien valorisation organique (catégorie B, filière technique)

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire sur le poste de technicien valorisation organique dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Reconduction au poste de chargé de mission « Aménagement » (catégorie A) - Poste non permanent

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire sur le poste non permanent de chargé de mission « Aménagement » dans le cadre des dispositions de l'article 3 (1°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement

Recrutement au poste d'infographiste au sein de la Direction « Communication » (catégorie B, filière technique)

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire sur le poste d'infographiste au sein de la Direction « Communication » dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Recrutement au poste non permanent de chargé de communication au Sybert (catégorie B, filière technique)

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire sur le poste non permanent de chargé de communication au Sybert dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Recrutement au poste de chargé de mission « Grands Projets » au sein de la Direction « Stratégie et Territoire » (catégorie A, filière technique)

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire sur le poste de chargé de mission « Grands Projets » dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

II. Bureau du 7 juin 2012

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 7 juin 2012 a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la dernière séance de Bureau

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- a ouvert la séance du Bureau,
- a procédé à la vérification du quorum,
- a annoncé les pouvoirs reçus pour la séance,

A l'unanimité, le Bureau a nommé Monsieur Patrick RACINE comme secrétaire de séance.

Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Convention constitutive de groupement de commandes et d'utilisation de la station carburant de la Ville de Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la convention constitutive de groupement de commandes et d'utilisation de la station de la Ville de Besançon,
- a autorisé Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer cette convention.

Garantie d'emprunt - Compétence Habitat (juin 2012) - AHSFC & Axentia

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur les deux demandes de garantie d'emprunts, déposées en matière d'habitat par l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté et Axentia, pour un montant total de 7 595 716,50 €.

Culture, Tourisme, Sports

Développement et promotion de l'offre d'animations dans la Vallée du Doubs

A l'unanimité, le Bureau :

- a pris connaissance des ces éléments d'information,
- s'est prononcé favorablement sur les conventions de partenariat avec l'Office de Tourisme et des congrès de Besançon, la commune de Boussières et la commune de Deluz pour l'organisation d'animations dans le cadre du programme « Au fil du Doubs »,
- a autorisé Monsieur le président, ou son représentant, à signer les conventions à intervenir.

Habitat, Politique de la Ville

Programmation agréments PLS 2012 - Structures collectives

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur ces 2 demandes, correspondant à 104 agréments PLS, au bénéfice de l'EHPAD « La Retraite » à Besançon et de la MARPA d'Ecole-Valentin.

Programmation agréments PLS 2012 - Opérateurs privés

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur ces 2 demandes, qui correspondent à 8 agréments PLS, pour des opérations situées à Franois et Ecole-Valentin.

Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH (subvention < 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur ces 4 demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH, pour un montant total prévisionnel de 12 292 €.

Economie, Emploi et Insertion

Concours Talents des Cités - Financement des éditions 2011 et 2012

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'octroi d'une subvention de 4 000 € à l'Association BGE Franche-Comté, pour l'organisation des éditions locales 2011 et 2012 du Concours Talents des Cités.

Développement durable, Environnement, Cadre de vie

Campagne AlimenTerre 2012 - Demande de subvention de RéciDev

A l'unanimité, le Bureau :

- a pris connaissance du déroulement de la campagne AlimenTerre 2012,
- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'association RéCiDev pour la réalisation de cette opération.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le - 6 JUIL. 2012